

Le Polystic

Bulletin annuel d'informations du projet

Life
Vallées
ardennaises

Le projet LIFE
au service
des rivières
et ruisseaux

2

Renforce-
ment des
populations
de moules

4

Le p'tit
Polystic

5

État d'avance-
ment du projet
en chiffres

6

Le projet LIFE au service des rivières et ruisseaux

Quelles actions concrètes pour quels objectifs ?

La restauration écologique des rivières et ruisseaux est abordée suivant deux axes : l'amélioration de la **connectivité longitudinale** (= libre circulation des poissons) et la **diversification** (= renaturation) des habitats aquatiques.

Dans le cadre du projet, **38 obstacles artificiels** seront aménagés afin d'améliorer la **libre circulation des poissons**. Ces obstacles correspondent pour la plupart à d'anciens barrages-seuils permettant l'alimentation d'un bief. Ils sont situés sur les cours d'eau des 1^{ère} et 2^{ème} catégories et répartis sur les quatre bassins versants du projet : Ourthe (17 obstacles), Vesdre (16), Amblève (3), Our (2). Au total, la levée de ces obstacles permettra de rétablir la libre circulation des poissons sur une longueur de plus de 200 km de cours d'eau. Les aménagements techniques seront différents selon les sites et les contraintes locales : effacement, pré-barrages, rampe rugueuse, passe à bassins, rivière de contournement, etc. Un premier obstacle sur l'Aisne a été aménagé au mois d'août 2022.

Des travaux de **renaturation du lit mineur et/ou des berges** seront également réalisés sur une longueur totale d'un minimum de 2 600 m. Ces travaux concerneront des tronçons artificialisés de cours d'eau (toujours en 1^{ère} et 2^{ème} catégories), par exemple dont le cours a été anciennement rectifié, dont les berges et/ou le lit ont été bétonnés, etc. Différents sites ont déjà été présélectionnés en concertation avec les gestionnaires et leur aménagement est actuellement à l'étude. La nature des aménagements sera également très variable d'un site à l'autre, avec pour objectif final d'augmenter la complexité de l'écoulement de l'eau, du lit de la rivière et des berges, afin de fournir **les habitats les plus variés possible** à la flore et à la faune aquatiques : pose de blocs, de troncs, plantations d'hélophytes, création de caches à poissons, création ou reconnexion d'annexes hydrauliques, etc.

Dans les rivières ardennaises à fonds caillouteux, l'apport excessif de **sédiments fins**, provoqué notamment par l'érosion des sols du bassin versant, provoque le colmatage du lit de la rivière, en entravant la circulation de l'eau entre les cailloux. Or, cette circulation interstitielle est très importante pour la survie des nombreux organismes qui vivent à cet endroit : macro-invertébrés, œufs ou larves de la plupart des espèces de poissons de ces cours d'eau. Une action ciblée sera mise en œuvre pour diminuer ces apports de sédiments, à savoir l'aménagement de passages à gué régulièrement utilisés pour les exploitations forestières ou agricoles. Le passage répété d'engins lourds dans le lit de la rivière provoque très souvent un apport de sédiments dans les cours d'eau. Ainsi, **sept passages à gué problématiques** seront aménagés afin d'atténuer ce problème. Suivant les sites, un durcissement du lit de la rivière (dallage) et/ou des chemins d'accès au gué (empierrement) sera réalisé. Une série de sites ont été présélectionnés sur l'Our, l'Ourthe orientale et le Martin-Moulin.

Il faut signaler aussi que ces différents travaux étaient déjà ou seront inclus dans les programmes d'action des Contrats de Rivière, et donc issus d'une large concertation entre les acteurs locaux.

Qui est à la manœuvre ?

Parmi les différents bénéficiaires du projet, ce sont les services publics gestionnaires attitrés qui sont responsables de l'exécution des actions d'aménagement des cours d'eau : **Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN)** pour les rivières de 1^{ère} catégorie, **Service technique des Provinces (STP) de Liège et de Luxembourg** pour les ruisseaux de seconde catégorie. Les agents de ces services planifient et conçoivent les aménagements. L'exécution des travaux et de certaines études seront sous-traitées à des entreprises ou des bureaux spécialisés, sous la conduite de ces mêmes gestionnaires. Bénéficiaire associé, l'**asbl Domaine de Bérinzenne** apporte son appui aux services publics.

Au-delà de ces différents bénéficiaires directs, le projet collabore activement avec différents acteurs locaux dont la contribution est essentielle à la réussite du projet. Forts de leur connaissance du terrain et des acteurs locaux, les **4 Contrats de Rivière concernés (Amblève, Ourthe, Our-Moselle, Vesdre)** constituent de précieux alliés et sont régulièrement consultés. Les propriétaires riverains, privés et publics (communes) sont incontournables en ce qu'ils autorisent la réalisation d'actions sur leurs terrains. Enfin, les sociétés et fédérations de pêcheurs sont également impliquées.

Photo : rivière de contournement d'un barrage sur l'Our à hauteur d'Ouren, aménagée en 2011

Aménagement d'un obstacle sur l'Aisne situé en amont du village d'Aisne



D'une part, pour éviter la disparition définitive de la **Moule perlière** (*Margaritifera margaritifera*) dans le bassin de l'Our, le projet LIFE Vallées Ardennaises vise la réintroduction de **2 000 jeunes individus** âgés de 3 ans dans deux affluents de l'Our. Afin d'optimiser le succès de cette réintroduction et d'identifier les micro-habitats les plus favorables pour le lâcher des moules juvéniles, une méthodologie innovante est mise en œuvre. Le premier volet de cette action, aujourd'hui clôturé, a consisté en la réalisation d'une analyse de risque visant la sélection de 4 ruisseaux affluents de l'Our sur 7 préalablement identifiés. Les ruisseaux sélectionnés sont le **Frankenbach, le Kolvenderbach, le Treisbach et le Hasselbach**. Ils font actuellement l'objet de 3 études (biomonitoring, étude de la qualité des espaces interstitiels et étude de la dynamique sédimentaire) dont les résultats devront permettre d'identifier les 2 meilleurs ruisseaux et les zones optimales pour relâcher les jeunes moules. Une action similaire est prévue dans le cadre du projet LIFE Connexions, porté par Natagora, en forêt d'Anlier.

D'autre part, grâce au relâcher de **4 000 jeunes Mulettes épaisses** (*Unio crassus*) âgées de 2 ans, le projet vise le renforcement des populations de mulettes dans l'Our supérieure et dans le cours principal du Laval, un affluent de l'Ourthe occidentale. Cette action est consécutive aux actions menées dans le cadre du projet LIFE Intégré (BNIP) qui a identifié la sauvegarde de ces deux populations comme prioritaire à l'échelle de la Wallonie.



Photo : Mulette épaisse © R. Cors

Illustration : Thomas Delhayre



Salut, je suis la Moule perlière ! Tu connais très bien ma cousine de mer, mais sais-tu qu'il existe aussi des moules d'eau douce ?

En répondant au quiz, tu en apprendras un peu sur ma vie. Ton sens de la déduction pourra te guider, de même que le mot que tu rempliras ci-dessous ou encore une petite visite sur notre site internet.



jeu.lifevalleesardennaises.be

Remplis les cases avec les lettres des propositions que tu as choisies :

- 1) Je vis ...**
 - E dans la mer.
 - K dans des étangs de pêche.
 - B dans des rivières très pures.
- 2) Au fond de l'eau, je me loge dans ...**
 - H de la vase toute gluante.
 - R de petits cailloux bien aérés.
 - Z de la boue très collante.
- 3) En Wallonie, ...**
 - X j'ai disparu en même temps que les dinosaures.
 - A je suis tellement rare et menacée que je suis au bord de l'extinction.
 - P je suis présente dans toutes les rivières et donc très commune.
- 4) Pour manger, je ...**
 - V filtre les particules fines contenues dans l'eau.
 - Q capture des gros poissons.
 - W prépare de délicieuses salades.
- 5) Mes bébés sont des larves appelées « glochidies » et vivent ...**
 - O dans les branchies de truites fario.
 - T sur le dos de chabots.
 - G dans la bouche de brochets.
- 6) Ma cousine d'eau douce que le projet LIFE va aussi réintroduire, s'appelle ...**
 - ... la petite Lamproie.
 - ? l'Ecrevisse à pattes rouges.
 - ! la Mulette épaisse.

Réponses : 1 - B ; 2 - R ; 3 - A ; 4 - V ; 5 - O ; 6 - I ; BRAVO !

État d'avancement

Voici l'état d'avancement des différentes actions du projet LIFE. Pour plus d'informations concernant les actions, rendez-vous sur notre site web ! Vous souhaitez découvrir les chantiers en cours ou terminés ?

⇒ Surfez sur la page travaux.lifevalleesardennaises.be



Actions préparatoires et plans d'action

Les différentes actions préalables aux actions de conservation avancent normalement.



Actions de maîtrise foncière



Achats de terrains

Objectif : 100 ha - 20 ha de terrains sont en bonne voie pour être achetés



Terrains mis sous conventions

Objectif : 200 ha - 16,3 ha de terrains ont été mis sous conventions

Actions de conservation en milieu forestier



Conversion de résineux en feuillus

Objectif : 150 ha - 23 ha en bonne voie



Aménagements en faveur des chauves-souris

Objectif : 150 gîtes & 10 ouvrages d'art aménagés



Coupe sélective des résineux

Objectif : 300 ha - 22 hectares ont été coupés le long de la Helle et la Soor



Lutte contre des plantes exotiques envahissantes

Objectif : 10 ha



Plantations et protections

Objectif : 75 ha - Les premières plantations démarrent sur la Liègne



Nettoyage de coupes

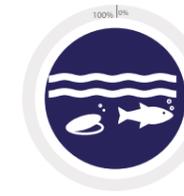
Objectif : 50 ha

Actions de conservation en milieu aquatique



Aménagement d'obstacles à la libre circulation des poissons

Objectif : 38 obstacles aménagés - 1^{er} obstacle aménagé sur l'Aisne



Renforcement des populations de moules d'eau douce

Objectif : 2 000 Moules perlières et 4 000 Mulettes épaisses élevées et relâchées



Renaturation de cours d'eau

Objectif : 30 ha de lit majeur et 2.600 m de linéaire de lit mineur renaturés



Aménagement de gués forestiers

Objectif : 7 gués

Actions de monitoring et gestion du projet



Suivis scientifiques de l'impact des travaux sur la nature

Objectif : 6 études scientifiques



Gestion du projet par les partenaires

Objectif : projet coordonné

Actions de communication et de sensibilisation



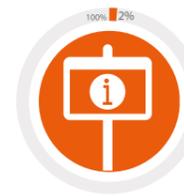
Communication digitale

Objectif : 1 site web actif et alimenté



Publications

Objectif : publication d'une série de supports de communication et de sensibilisation



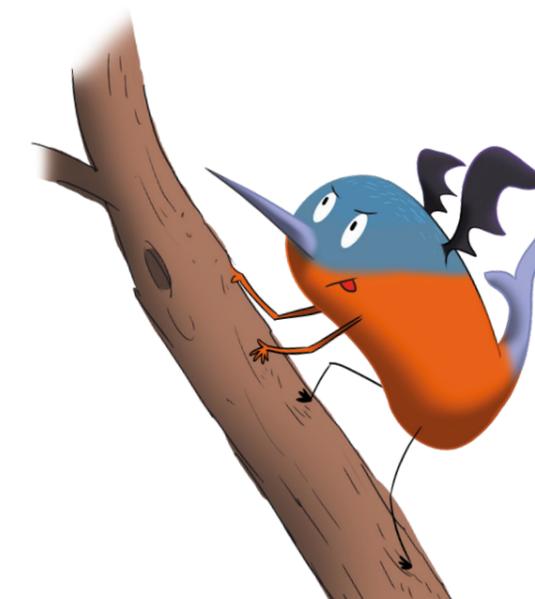
Panneaux d'information

Objectif : 100 panneaux de chantier & 30 panneaux permanents



Formations et activités de sensibilisation

Objectif : Écoles, professionnels, tout public





Life Vallées ardennaises

LIFE19 NAT/BE/000054

Le projet **LIFE Vallées ardennaises** est piloté par le **SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement**. L'**ASBL Domaine de Bérinzenne**, le **Parc naturel des deux Ourthes**, le **Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel**, le **Parc naturel des Sources**, les services techniques de la **Province de Liège** et de la **Province de Luxembourg** mettent en œuvre, ensemble, les actions du projet.

Ce projet est cofinancé par le programme LIFE de la Commission Européenne, la Wallonie, la Province de Liège, la Province de Luxembourg, l'ASBL Domaine de Bérinzenne, le Parc naturel des deux Ourthes, le Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel et le Parc naturel des Sources.

www.lifevalleesardennaises.be • +32(0)87/22.22.79 • LIFE@berinzenne.be • @lifevard

Photos : sauf mention contraire, équipe LIFE Vallées ardennaises • Illustrations : Julien Englebert
Impression avec encres végétales sur papier labellisé PEFC

Editrice responsable : Bénédicte HEINDRICHS - SPW DGO3 - Avenue Prince de Liège 15, 5100 NAMUR
Ne pas jeter sur la voie publique

